

Déclaration

produite et signée suite aux colloques
«le sport, l'esprit de l'humanité»

au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles - 6 octobre 2016

au Sénat de Belgique - 31 mars 2017



PANATHLON
Wallonie-Bruxelles asbl



J'ai foi ...

Je crois passionnément en l'Homme;
J'aime sa complexité, ses capacités multiples, ses passions, ses faiblesses et ses engagements;
Je vis ses doutes et ses questionnements;
Je suis obnubilé par la recherche de réponses en tous genres lorsqu'il s'agit de tendre la bonne main;
Et je participe intensément à ses joies, reprends ses émotions pour continuer à vibrer.
C'est une deuxième nature; on ne se refait pas.

Par dessus tout cela, j'y ai adjoint une bonne fois pour toutes, le **sport** et son rôle éminemment social et sociétal.
Pas UN sport en particulier (même si j'ai fait mes choix il y a plus d'un demi-siècle), mais TOUS;
Qu'il soit individuel ou pratiqué en équipe;
Qu'il concerne des gamins et gamines ou des vétérans émérites;
Qu'il y ait un enjeu ou le simple plaisir de la participation;
Que le but soit son record ou le record, les sensations ou la médaille, la santé ou la "défonce";
Mais toujours LA rencontre, cette forme de partage non codifiée, cette envie d'échange.
Le sport, c'est tout cela même s'il ne s'agit que d'un loisir actif, d'un défoulement passager.
Et chaque sportif y entre avec tout son bagage; chacun y range ce qu'il a d'essentiel; de son "actif physique" à ses forces mentales nées des expériences; de son palmarès à ses doutes; de tous ses bonheurs et de toutes ses croyances.

Entrer en sport comme on entre en religion, en contact, en relation, en lice, etc, etc, c'est cela tout l'enjeu.

Et rien ne doit entraver ce processus décisionnel; pas même des prescrits philosophiques qui briseraient l'harmonie de ses rendez-vous sportifs ou alourdiraient le sens donné à la rencontre sportive.

Fort de cette "croyance", j'en ai partagé l'essence et l'esprit avec les mondes religieux et laïques, sportifs "en tous genres" et extraordinaires.

Et de cet échange émouvant est née cette **Déclaration** signée unanimement par les représentants des cultes, de l'action laïque et des mouvements sportifs et qui porte l'engagement crucial.

"Alors que chaque pratiquant(e) est riche de ses valeurs propres, philosophies de vie ou d'appartenance, il/elle accepte dès qu'il/elle franchit les portes ou entre dans l'espace "sport", sans aucune exception, pendant l'exercice de sa pratique, à faire sienne et se conformer aux règles du sport, au sens le plus large, sans mettre en exergue ses convictions philosophiques, de façon ostentatoire et intolérante, de quelque manière que ce soit."

Voilà qui est dit et entériné; alors pas de temps à perdre, entrons ensemble "en sport" riches de nous, riches de tout et de tous.

J'ai foi dans l'esprit et l'application de cette Déclaration; je persiste et je signe.

Philippe Housiaux,
Président de Panathlon Wallonie-Bruxelles,
Initiateur de ces rencontres





A l'initiative du Panathlon Wallonie-Bruxelles

Réunis ce vendredi 31 mars 2017, à la Salle des Congrès de la Maison des Parlementaires, les représentants des cultes pratiqués en Belgique, de la laïcité, des mouvements Olympique et sportif, Paralympique, Special Olympics belges et Panathlonien reconnaissent à l'occasion du colloque «le sport, l'esprit de l'humanité», cette

DÉCLARATION

Partant du précepte que le sport est un vecteur d'épanouissement individuel dans la société ; qu'il participe au développement du corps et de l'esprit, qu'il favorise l'ouverture, le mélange et les relations sociales entre individus ;

Sachant que chaque être humain est complexe et multiple, riche de toutes ses expériences de vie, de ses convictions philosophiques, de ses traditions et engagements particuliers ou collectifs/collégiaux ;

Considérant que chaque individu qui pratique une activité physique ou sportive adhère aux valeurs et prescrits qui régissent ladite pratique, qu'elle soit pratiquée comme loisir, en phase de préparation à une exhibition ou une compétition sportive ;

Considérant que ces valeurs sont notamment celles de fair play, de camaraderie, d'esprit d'équipe, de goût à l'effort, de solidarité, de respect des adversaires, des arbitres et officiels, des coaches, des entraîneurs, des éducateurs et des supporters, etc.;

Considérant que tout excès dans la pratique et l'organisation du sport doit être banni (dopage, pari, etc.) ;

Précisant qu'est assimilé au « pratiquant du sport et de l'activité physique » tout individu impliqué dans l'encadrement et la gestion du sport, tels les mères et pères, entraîneurs, coaches, animateurs, éducateurs, moniteurs, dirigeants, supporters, médecins, soigneurs, physiothérapeutes, etc. ;

Prenant en compte que le « pratiquant du sport et de l'activité physique » reconnaît librement les règlements édictés et acceptés par les communautés de sportifs lesquels respectent et complètent des règles supérieures que sont les traités, directives, lois, décrets, ordonnances, etc., régissant les relations entre les citoyens ;

Aceptant comme un fait largement démontré que le sport et l'activité physique pratiqués en société peuvent se pratiquer dans des lieux multiples que sont les stades, les terrains de quartier, les piscines, les vélodromes, les complexes multisports et tous les locaux faisant partie intégrante de « l'environnement de la pratique sportive » tels que vestiaires, lieux de rassemblement, cafétéria ou lieux de rencontre au sein du « complexe sportif » ;

Sachant que ces lieux de sport peuvent prendre d'autres formes permanentes ou temporaires (telles que aires de sport de proximité, parcours balisés, épreuves itinérantes, parcours de marathon, triathlon, duathlon, liste non exhaustive) et que ces « lieux de sport » sont complétés de leurs infrastructures spécifiques pour l'accueil des pratiquants ;

Aceptant que la très grande majorité des lieux de sport ou d'activité physique se trouvent dans l'espace public (voire même qu'ils appartiennent aux collectivités publiques), et sont par définition ouverts à tous ;

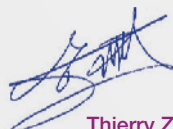
Pour l'ensemble de ces motifs alors que chaque pratiquant(e) est riche de ses valeurs propres, philosophies de vie ou d'appartenance, lorsqu'il/elle participe aux activités objets de la présente Déclaration, il/elle accepte dès qu'il/elle franchit les portes ou entre dans l'espace « sport », sans aucune exception, pendant l'exercice de sa pratique à faire sienne de se conformer aux règles du sport, au sens le plus large, sans mettre en exergue ses convictions philosophiques, de façon ostentatoire et intolérante, de quelque manière que ce soit. En adhérant à ce texte, les représentants

- Des Special Olympics Belgium ;
- Du Comité Olympique et Interfédéral Belge ;
- De l'Association Interfédérale du Sport Francophone ;
- Du Comité Paralympique Belge ;
- De la « Ligue belge de l'éducation physique » ;
- De la Conférence Episcopale de Belgique ;
- Du Conseil du Culte Protestant Evangélique ;
- Du Consistoire Central Israélite de Belgique ;
- Du Comité Central du Culte Anglican en Belgique ;
- De l'Eglise Orthodoxe en Belgique ;
- Du Centre d'Action Laïque ;
- De l'Union Bouddhique Belge ;
- De l'Exécutif des Musulmans de Belgique ;
- Du Panathlon Wallonie-Bruxelles ;

s'engagent à le propager en le commentant auprès de leurs communautés respectives pour que le sport et l'activité sportive même de loisir, développe de façon forte, le « vivre et sporter ensemble » et ses valeurs qui sont valeurs universelles.



Zehra Sayin
Co-CEO-Special Olympics Belgium



Thierry Zintz
Vice-Président
Comité Olympique et Interfédéral Belge



André Stein
Président de l'Association
Interfédérale du Sport Francophone



Anne d'Ieteren
Présidente - Comité Paralympique Belge



Eric De Boever
Président - Ligue belge de l'éducation physique



Eric de Beukelaer
Abbé - Conférence Episcopale de Belgique



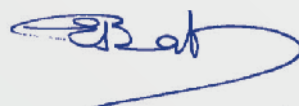
Charles Kenfack
Représentant - Conseil du Culte
Protestant Evangélique



Philippe Markiewicz
Président - Consistoire
Central Israélite de Belgique



Jack McDonald
Président - Comité Central
du Culte Anglican en Belgique



Père Evangelos Psallas
Eglise Orthodoxe en Belgique



Yves Kengen
Directeur de la communication
Centre d'Action Laïque



Denis Leblond
Administrateur - Union Bouddhique Belge



Salah Echallaoui
Président-Exécutif des Musulmans de Belgique



Philippe Housiaux
Président du Panathlon Wallonie-Bruxelles

Madame Christine Defraigne, Présidente du Sénat, prend acte de cette Déclaration.

Le Panathlon Wallonie-Bruxelles, initiateur de ce projet et signataire de cette Déclaration, en la personne de Philippe Housiaux et au nom du Panathlon Belgique, reste le garant de la poursuite de la démarche et, avec les autres signataires, de la diffusion et de la mise en pratique de cette Déclaration.

Fait à Bruxelles, le 31 mars 2017.



Les participants aux colloques, signataires de la Déclaration. Photo prise le 31 mars 2017 au Sénat de Belgique. De gauche à droite:

Louis Derwa, Administrateur, Panathlon Wallonie-Bruxelles | Père Evangelos Psallas, Eglise Orthodoxe en Belgique | Denis Leblond, Administrateur, Union Bouddhique Belge | Yves Kengen, Directeur de la communication, Centre d'Action Laïque (CAL) | Abbé Eric de Beukelaer, Conférence Episcopale de Belgique | Zehra Sayin, co-CEO, Special Olympics Belgium | Philippe Housiaux, Président, Panathlon Wallonie-Bruxelles | Philippe Markiewicz, Président, Consistoire Central Israélite de Belgique | Guillaume Gobert, porte-parole, Belgian Paralympic Committee (PBC) | Salah Echallaoui, Président, Exécutif des Musulmans de Belgique | Thierry Zintz, Vice-Président, Comité Olympique et Interfédéral Belge (COIB) | Jack McDonald, Président, Comité Central du Culte Anglican en Belgique.

Créé en 2003 sur les bases d'un Mouvement International proche du CIO, le Panathlon Wallonie-Bruxelles est aujourd'hui considéré comme le « bras armé » du Mouvement olympique belge pour tout ce qui touche à l'éthique sportive et à la promotion des Valeurs positives véhiculées par le Sport.

Après plus de 10 années d'activités incessantes, le Panathlon Wallonie-Bruxelles regroupe aujourd'hui une centaine de membres et de partenaires de terrains (autorités locales, fédérations et associations sportives, clubs, institutions issues des mondes éducatifs, culturels ou citoyens, etc.). A travers ce réseau qui couvre plus de 2.000.000 de citoyens, le Panathlon est présent, visible et actif sur les terrains près de 700 jours par an via de nombreuses opérations qui permettent de rappeler, chacune à leur niveau, l'importance des Valeurs fondamentales du sport telles que la solidarité, la fraternité ou le respect.

La volonté du Panathlon Wallonie-Bruxelles est de sensibiliser et d'éduquer à ces valeurs, mais aussi de porter une réflexion sur des sujets de société. Le cycle de colloques intitulés « le sport, l'esprit de l'humanité » répond ainsi aux constats suivants ; l'intérêt porté par l'Homme au sport et/ ou à l'activité physique n'a jamais été aussi fort (que ce soit en tant que pratiquant, suiveur ou supporter, nous sommes tous concernés de près ou de loin par le sport) et ses bénéfices en termes de santé ou d'épanouissement individuel ou collectif sont régulièrement soulignés.

Pourtant, dans une société de plus en plus individualiste, la règle sportive et les convictions philosophiques et religieuses entrent parfois en contradiction -l'actualité nous le rappelle régulièrement et les exemples sont légion à tous les niveaux de la pratique sportive. Le Panathlon Wallonie-Bruxelles a donc réuni les principaux acteurs du sport, les représentants de la laïcité et des confessions pratiquées en Belgique avec un objectif à la fois simple mais ambitieux : proposer une Déclaration commune fixant les balises d'une pratique sportive durant laquelle les règles sportives sont prépondérantes et plaçant les Valeurs sportives telles que le respect, l'amitié et le fair-play au centre du jeu. Pour un moment et une unicité historiques.

Ce présent document, le Panathlon Wallonie-Bruxelles le portera et le fera vivre, avec tous les acteurs concernés mais aussi celles et ceux qui souhaitent y adhérer.

Nous remercions nos partenaires qui nous aident, d'une manière ou d'une autre, à la réalisation de nos projets :



Pour toutes questions sur cette Déclaration ou pour marquer votre adhésion à ce document, prenez contact avec nous aux coordonnées suivantes:

Panathlon Wallonie-Bruxelles
Avenue du Col Vert, 5
1170 Bruxelles - Belgique

Mail : info@panathlon.be
Tél. : + 32(0)2/423.51.74
Fax : + 32(0)2/426.53.78

www.panathlon.be



www.facebook.com/PanathlonWB
[www.twitter.com/ PanathlonWB](http://www.twitter.com/PanathlonWB)



PANATHLON
Wallonie-Bruxelles asbl